

Le Courrier du P'tit train de Viauville!

Vous avez des questions concernant la Coopérative?

Des suggestions? Des projets pour des événements spontanés?

LA BOÎTE À SURPRISES est là pour vous, quelque soit votre âge!

Vous pouvez nous écrire par courriel ou en déposant vos lettres au 1880.

Au plaisir de vous lire!

RAPPEL : Horaire et lieux de collecte - rue Ida-Steinberg

RECYCLAGE	COMPOST	ENCOMBRANTS	DÉCHETS
MARDI MATIN à partir de 8h	JEUDI MATIN à partir de 8h	JEUDI à partir de 8h	VENDREDI SOIR à partir de 18h
Dépôt autorisé entre 5h et 8h le mardi	Dépôt autorisé entre 5h et 8h le jeudi	Dépôt autorisé de 19h le mercredi à 7h le jeudi	Dépôt autorisé entre 16h et 18h le vendredi
Si le recyclage, le compost ou les déchets n'ont pas été ramassés, il faut appeler le 311.			

Les bacs et les sacs doivent être déposés en bordure du trottoir. Il est interdit de sortir votre recyclage, votre compost ou vos déchets la veille, la fin de semaine ou après la collecte. Toute infraction au règlement municipal est passible d'une amende.

Chaque membre (et sa famille) est responsable d'aller porter ses déchets et son bac brun de compost aux lieux de collecte.



Merci aux organisateurs de la chasse et à tous les enfants qui ont participé!



Rendez-vous l'an prochain!



Station Viauville, c'est votre journal!

L'équipe derrière le journal en est désormais à sa deuxième parution! Vous y trouverez un article du comité de sélection sur les demandes de transfert et de subvention; un petit état des lieux des comités et des projets en cours; la présentation d'une ressource communautaire dans le quartier; ainsi que des annonces et rappels! D'autre part, dès les prochaines parutions, le journal vise à devenir un espace plus accessible à l'ensemble des membres de la coop. Le journal pourrait devenir ainsi un endroit pour se connaître un peu mieux entre voisins et voisines, pour partager nos talents personnels et nos idées!

Aussi, si vous souhaitez partager des dessins, des photos, des poèmes, de petites histoires, des annonces d'événements (etc!), vous pouvez nous les faire parvenir à secretariat@coopviauville.org (ou en version papier dans la boîte aux lettres du 1880) **d'ici le 15 août**. Tous les textes doivent avoir un **maximum de 400 mots**. Assurez-vous d'indiquer votre nom et un moyen de vous rejoindre. On a hâte de vous lire!

À vos agendas!

Cette année, la Grande Corvée du printemps aura lieu le lundi 21 mai. Prévoyez d'être disponible de 9h30 à 15h. La coop fournit la pizza pour le dîner!

À noter qu'en tout temps, vous pouvez consulter le calendrier des événements de la coop (rencontres des comités, assemblées générales, corvées, événements sociaux) sur le site web de la coop, à : www.coopviauville.org/calendrier.

On se voit le 21 mai!

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES!



Des maquillages gratuits étaient offerts.

Après un bon chocolat chaud, la chasse était déclarée ouverte, au grand plaisir des enfants.

Petits et grands étaient ravis de trouver autant d'œufs afin d'obtenir de délicieux chocolats!

Un train en marche!

Bilan depuis la dernière parution



Depuis la création de 5 nouveaux comités en octobre dernier, il y a eu pas mal de mouvement dans la coop! Du côté du **comité Entretien**, il y a eu la tournée d'inspection à la fin du mois de janvier, une corvée de remise en état de logement, de nombreuses réparations effectuées par des membres (plomberie, plâtre, cadres de portes, etc.), des interventions face à des situations plus urgentes (dégâts d'eau, bris, problème électrique, etc.) et beaucoup de coordination pour maximiser chaque passage d'un professionnel en le faisant passer dans plusieurs logements. De plus, des demandes de soumission ont été envoyées à des entrepreneurs pour des travaux plus importants dans quelques logements; les travaux vont commencer sous peu. Le comité doit cependant composer avec plusieurs défis.

D'un côté, de nombreux logements nécessitent des travaux, mais certaines réparations (changement des planchers ou des comptoirs, par exemple), sont plus faciles à réaliser dans des logements vides. Les travaux dans des logements vacants ont donc souvent été priorités, au détriment de locataires plus anciens qui doivent composer avec un logement dans un mauvais état. Le comité est conscient que ça crée une certaine injustice et travaille à renverser la situation. D'autre part, les ressources financières de la coop sont limitées, ce qui oblige à prioriser les travaux les plus urgents, même si cela devient frustrant pour ceux et celles qui demeurent en attente. Enfin, une coop de 97 logements, avec plusieurs déficiences à la construction, et qui a accumulé beaucoup de retards dans les réparations à faire (entre autres à cause du manque d'implication); c'est énormément de besoins et de suivi pour une poignée de membres bénévoles! Les efforts qui sont mis à se doter d'une structure et à augmenter l'implication visent précisément à régler ces problèmes pour que les travaux soient faits dans des temps raisonnables. C'est toutefois un processus qui prend du temps et c'est important de se rappeler

que les personnes qui sont actuellement impliqués dans le comité ne sont ni des propriétaires, ni des employés, mais des membres comme les autres qui font de leur mieux face à beaucoup de retards à rattraper.

Le **comité de Sélection** n'a également pas chômé! Entre l'évaluation des demandes de transfert et des demandes de subvention, l'affichage des logements disponibles et le suivi des logements vacants, le comité a aussi travaillé à revoir la politique de sélection (qui sera soumise à une prochaine assemblée) et à se doter de meilleurs outils pour le processus de sélection (questionnaire, grille d'entrevues, etc.). De son côté, le **comité Vie participative** a révisé le contrat de membre (adopté à l'AG du 24 février 2018). Il a aussi préparé et animé les six rencontres de bloc auxquelles plus de 90% des membres de la coopérative ont assisté au cours des dernières semaines. À partir de maintenant, le comité fera le suivi de l'implication des membres.

Du côté du **comité Secrétariat**, il y a eu deux publications du journal de la coop. Le site web est tenu à jour et on y ajoutera bientôt de nouvelles sections. Le comité a également assuré la préparation et une partie de la distribution des avis de renouvellement de bail, la compilation des formulaires d'inspection et des preuves d'assurance, ainsi que différentes tâches reliées à la documentation de la coop (règlements, procès-verbaux, politiques, etc.). Dans les prochaines semaines, il devrait se lancer dans une réorganisation du bureau, tout en poursuivant ses tâches courantes. Le **comité Bon voisinage** a eu peu de rencontres pendant l'hiver puisqu'il n'y a pas eu de demandes de soutien de la part des membres. Il prépare cependant une révision de la politique de bon voisinage ainsi que plusieurs projets reliés à la vie communautaire de la coop : démarches pour aménager progressivement un jardin collectif, atelier de com-

munication non-violente pour améliorer les relations entre voisin-e-s, rappel des règles de civisme dans les espaces communs, une grande fête d'été, etc. À suivre!

Enfin, deux autres comités (**Bâtiment et Finances**) ont aussi été créés en octobre dernier. Ces comités n'ont toutefois pas de coordination et n'avaient pas de membres jusqu'aux rencontres de bloc. C'est donc le **Conseil d'administration** qui assurait les tâches reliées à ces comités en attendant. On ne peut d'ailleurs ignorer tout le travail réalisé par les membres du CA en six mois : préparation de l'AG, du budget, de la proposition d'augmentation de loyer; suivi des contrats avec la FECHIMM, avec des entrepreneurs; suivi des demandes de transfert, des demandes de subventions, de certains conflits dans la coop, de dossiers à la régie, d'ententes de paiement; suivi du travail des comités, etc. Une membre du CA siège d'ailleurs au comité de sélection; une autre siège au comité Entretien en plus de s'occuper depuis plus d'un an du téléphone d'urgence.

En conclusion, on voit bien qu'il y a beaucoup de travail à faire dans la coop et il faut se rappeler que les membres des différents comités et du CA sont des membres comme les autres. Ils et elles ont une vie et ne reçoivent aucun avantage ou salaire en échange de leur implication. Pourtant, ce sont souvent aux personnes les plus impliquées que des membres fâchés expriment leur colère et exigent des changements, en leur parlant comme si c'était leur employé-e ou un propriétaire négligent. Si on veut que les choses changent, on doit se parler avec respect et s'impliquer.

Dans les prochaines semaines, les membres seront contactés par le comité dans lequel ils se sont engagés dans leur contrat. C'est clair qu'en mettant tous et toutes la main à la pâte et en s'entraînant, on peut faire de notre coop un milieu vivant et agréable à vivre. C'est déjà bien parti!

Connaissez-vous le Carrefour familial Hochelaga?

Situé au coin de l'avenue d'Orléans et de la rue Adam, le Carrefour familial Hochelaga est au service des familles du quartier depuis 1976!

Véritable maison de la famille, cet organisme accueille et rassemble les familles par une approche globale tout en considérant chaque membre de la famille. À travers les jeux, le sport, les ateliers, les sorties en groupe et bien d'autres façons créatives, on y trouve une ambiance chaleureuse où les enfants et les parents peuvent partager de belles expériences tout en côtoyant d'autres familles.

De plus, pour les personnes vivant des situations difficiles, des problématiques particulières et de l'isolement, des inter-

venants sont présents quotidiennement pour les écouter, les encourager et les soutenir. Dans cet esprit, il est intéressant de savoir que le Carrefour familial Hochelaga abrite également la Maison Oxygène, une ressource d'hébergement et de soutien communautaire pour les pères qui ont leurs enfants dans le cadre d'une garde déterminée (ou qui sont en démarche pour voir leurs enfants) et qui vivent des difficultés.

Parmi les nombreuses activités du Carrefour familial Hochelaga, on retrouve évidemment des activités parents/enfants (jeux de société, yoga, cuisine, éveil à la lecture, sport en famille, etc.), mais aussi une cuisine collective, de nombreux ateliers pour adultes (conférences, créativité,

relaxation, théâtre, etc.), et même des sorties en groupe, que se soit pour une journée spéciale ou pour un séjour en camp extérieur, hiver comme été! C'est aussi là que vous trouverez le Frigo communautaire, un nouveau service d'alimentation et d'information alimentaire pour les familles!

Vous souhaitez en savoir plus?

Trouvez la page du Carrefour familial Hochelaga sur Facebook ou consultez le site Web de l'organisme à l'adresse: www.carrefourfamilial.com pour télécharger le calendrier mensuel d'activités. Vous pouvez aussi tout simplement contacter un membre du personnel par téléphone au 514-523-9283.

Bonjour!

Le comité de sélection souhaite vous informer qu'il y a présentement cinq (5) logements vacants (4 ½, 5 ½, 6 ½ et 5 ½ adapté), disponibles pour les membres qui désirent effectuer un transfert. Pour vous acquitter de votre privilège de transfert, vous devez communiquer avec le comité de sélection et motiver votre requête par une lettre déposée dans la chute de courrier au 1880 Ida-Steinberg (salle communautaire) ou au courriel suivant : selection@coopviauville.org

Les raisons qui motivent un transfert sont les suivantes : changement dans la composition du ménage et/ou problèmes médicaux. Votre lettre de motivation doit nous parvenir, au plus tard, le samedi 21 avril à 16h. Les demandes reçues après cette date seront étudiées en fonction de départs éventuels en juillet.

Par ailleurs, si votre ménage éprouve des difficultés financières, vous pouvez également appliquer pour une demande de supplément au loyer (subvention). Pour y avoir droit, vous devez répondre aux critères suivants :

- À titre de demandeur, vous êtes citoyen canadien ou résident permanent (immigrant reçu);
- Vous avez résidé dans la **Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)** pendant 12 mois au cours des 24 mois précédant votre demande;
- La valeur des biens de toutes les personnes inscrites sur la demande est de 50 000 \$ ou moins;
- Vous êtes autonome par rapport à vos besoins essentiels ou à ceux de votre ménage, ou vous avez fourni une preuve que vous recevez une aide qui assure votre autonomie;
- Les revenus bruts collectifs, pour l'année précédente, des personnes inscrites sur la demande étaient égaux ou inférieurs aux montants suivants:

- Personne seule: 28 000 \$
- Couple: 28 000 \$
- 2 (personnes qui ne vivent pas en couple) ou 3 personnes: 33 000 \$
- 4 ou 5 personnes : 38 000 \$
- 6 personnes ou plus: 55 000 \$

Ne sont pas admissibles:

- Les étudiants à temps plein qui n'ont aucun enfant à charge;
- Les anciens locataires de HLM dont le bail a été résilié pour cause de déguerpissement, de non-paiement d'une dette au locateur ou à la suite d'un jugement de la Régie du logement, et ce, pendant les cinq années qui suivent leur départ d'un HLM ou jusqu'à ce que la dette soit éteinte.

Source : <http://www.omhm.qc.ca/etes-vous-admissible>